

POUR VOUS AIDER :

Les pistes reprises ci-dessous sont des alternatives pour remédier au problème de la mobilité. La vraie difficulté rencontrée par les ménages étant les prix exorbitants des loyers dans certaines villes et le manque de logements sociaux.

Il existe plusieurs systèmes de voitures partagées à Bruxelles et en Wallonie, comme par exemple :

Cambio : www.cambio.be – 081 62 50 91 ou 02 227 93 02

Wibee : www.wibee.be - 0497 54 93 45

Le covoiturage (partager sa propre voiture) en Belgique et en Europe peut aussi s'avérer être une solution.

BlaBlaCar : www.fr.blablacar.be

Karzoo : www.karzoo.be

Transport et Vie est une association qui offre des services de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que pour les personnes âgées, à Bruxelles uniquement.

www.transportetvie.be – 02 612 72 93

N'hésitez pas à demander à vos voisins, ou à des parents des enfants de l'école, pour partager certains trajets.

Le vélo peut être une alternative pour les petits trajets. Il existe des vélos pliants qui pourront être transportés dans le train sans frais supplémentaires, mais également des vélos à assistance électrique (à des prix de plus en plus démocratiques) pour alléger l'effort.

Si vous n'êtes pas encore suffisamment à l'aise que pour envisager de vous déplacer en vélo, des associations proposent des formations pour être plus en sécurité dans le trafic.

ProVélo : www.provelo.org – 02 502 73 55

Gracq : www.gracq.org – 02 502 61 30

Éditrice responsable : Carmen Castellano, Place Saint-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles



Un toit, mon droit !

« Mon propriétaire menace de me mettre dehors avec mes enfants. Je n'ai qu'une fenêtre au rez-de-chaussée, je n'ai aucune lumière. Il n'y a pas d'aération dans la cuisine, le carrelage jaunit. Je voudrais trouver autre chose, mais c'est difficile. J'ai préféré prendre cette maison que de me retrouver à la rue. Je n'ai pas les moyens de déménager, j'ai à peine de quoi m'en sortir ».

Vous pensez qu'un logement décent est un droit ? Vous rencontrez des difficultés dans la recherche d'un logement de qualité ?

En Belgique, de plus en plus de familles ont des difficultés à trouver un logement de qualité et financièrement abordable. Les personnes les plus touchées par la crise économique sont majoritairement des femmes. Pourquoi ? Parce que les femmes sont, le plus souvent, exposées à la précarité que les hommes. Ce sont les femmes qui, le plus souvent, en cas de séparation, se retrouvent seules à gérer l'éducation des enfants. Ce sont elles qui subissent des discriminations sur le marché du travail : inégalités salariales, carrières interrompues, travail à temps partiel et secteurs moins bien rémunérés.

Pour toutes ces raisons, et parce que nous défendons un modèle de société juste et égalitaire, le mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes lance la campagne « Un toit, mon droit » pour que l'accès au logement décent soit réellement un droit pour toutes et tous.

Dans cette brochure, nous avons choisi de développer six thématiques : les familles monoparentales, le statut de cohabitant, les discriminations, les logements sociaux, la mobilité et les logements alternatifs.

Plus d'informations sur la campagne :

www.untoitmondroit.be

www.femmesprevoyantes.be



Famille monoparentale

« Je me suis retrouvée seule avec trois enfants, avec la maison familiale vendue. J'ai galéré pour trouver un logement ».

Aujourd'hui, en Wallonie, la moitié des familles monoparentales vivent dans la pauvreté. Il est souvent difficile de trouver un logement décent, assez grand et d'avoir les compétences, le temps et l'argent pour l'entretenir correctement.

POUR VOUS AIDER :

Si vous ne recevez pas vos pensions alimentaires, le SECAL (Service des Créances Alimentaires) peut vous venir en aide.

www.secal.belgium.be - Appel gratuit 0800 12 302

Pour savoir à quel montant s'attendre pour votre logement, une grille des loyers est accessible pour la Wallonie :

spw.wallonie.be/dgo4/site_grilleloyers - Appel gratuit 1718

Renseignez-vous, il y a sûrement une association près de chez vous qui peut vous accompagner dans votre recherche de logement ou qui organise des activités pour les familles. Il existe aussi de nombreux services d'échange et de prêt de matériel ainsi que des groupes pour apprendre ensemble les bases du bricolage.

Statut de cohabitant-e

« Si j'habite avec mon compagnon, mon chômage diminue de moitié. Je dois chercher un appartement seule, à deux, nous n'avons pas assez pour vivre ».

Aujourd'hui, vivre à plusieurs, en couple ou en colocation, peut avoir un impact sur le montant que l'on reçoit du chômage ou du CPAS, même si l'on a cotisé de la même manière.

POUR VOUS AIDER :

Il est parfois possible d'obtenir un statut « isolé » même si l'on ne vit pas seul-e. Pour cela, vous pouvez mettre en avant plusieurs éléments : une salle de bain séparée, des factures distinctes pour le téléphone ou l'énergie, une sonnette et une boîte aux lettres séparées, etc.

www.droitsquotidiens.be

Un pacte de colocation devrait bientôt voir le jour. S'il est signé et annexé au contrat de bail, il devrait faciliter les situations de colocation.

Logements/prêts sociaux

« J'ai été sur une liste d'attente pour un logement social pendant sept ans, même en tant que mère seule, je n'étais pas prioritaire ».

Le nombre de logements publics destinés aux familles à faibles revenus ou à revenus moyens n'est pas suffisant dans la plupart des communes et les listes d'attente sont très longues.

POUR VOUS AIDER :

L'accès à un logement social requiert une série de démarches de votre part. Les sociétés régionales de logement sont là pour vous accompagner dans le processus d'inscription en tant que candidat-locataire.

Société du Logement de la Région de Bruxelles

www.slrbririsnet.be – 02 533 19 11

Société Wallonne du Logement

www.swl.be – 071 20 02 11

Des organismes de crédit octroient des prêts sociaux – prêts hypothécaires à des taux avantageux – à des personnes désireuses d'acheter un logement.

Wallonie : spw.wallonie.be – 081/33.23.10

Bruxelles : logement.brussels – 0800/40.400

L'association Relogeas offre des services aux personnes fragilisées : aide au logement et accompagnement social.

www.relogeas.be – 071/31 40 07

Le projet Community Land Trust à Bruxelles propose une alternative aux logements sociaux ainsi qu'une solution à la hausse des prix du logement et aux spéculations immobilières.

communitylandtrust.wordpress.com – 02/840 61 49

En Wallonie, un Fonds de garantie locative devrait bientôt voir le jour. Les locataires auront la possibilité de constituer la caution progressivement, ce qui facilitera l'accès au logement des plus démunis.

www.wallonie.be

Discriminations

« Dans la recherche d'un logement, il faut être déterminée quand on est une femme et qu'on est aussi d'origine africaine. J'ai eu beaucoup de refus, juste en disant mon nom ».

Un propriétaire vous a déjà refusé la location d'un logement parce que vous êtes d'origine étrangère, sans emploi, handicapée, homosexuelle ou simplement une femme seule avec des enfants ?

POUR VOUS AIDER :

Il existe des outils pour prouver une discrimination en matière de logement et des interlocuteurs-trices de référence qui peuvent aider les victimes à faire valoir leurs droits.

L'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes :
igvm-iefh.belgium.be - Appel gratuit 0800/12 800

Le Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances UNIA :
unia.be – 02/212 30 00

Afin de prouver une discrimination, vous pouvez utiliser la technique du « testing » qui consiste à faire deux demandes pour un logement la même journée, mais par des personnes différentes. Se faire accompagner par un-e témoin lors de la visite du logement peut également s'avérer utile en cas de discrimination.

Logements alternatifs

« Une autre forme d'habitat me plairait pour mes vieux jours. Il existe, par exemple, des projets de vie en communauté pour personnes âgées ».

Les possibilités de logements alternatifs sont très nombreuses. De l'habitat groupé, aux squats en passant par l'habitat léger (yourte, caravane, tinyhouse, etc.), les solutions nouvelles se multiplient.

POUR VOUS AIDER :

L'association Habitat et Participation peut vous accompagner sur vos projets d'habitats alternatifs.

www.habitat-participation.be – 010 45 06 04

L'organisation Un toit deux âges propose de mettre en lien des étudiant-e-s, des familles et/ou des seniors qui souhaiteraient vivre ensemble.

www.1toit2ages.be - 0475 93 28 28

Le collectif Halé permet de rassembler des personnes qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'habitat léger. Des cafés citoyens, des rencontres et du soutien s'organisent.

www.habiterleger.be

Mobilité

« Pour trouver un logement à un prix abordable, j'ai dû faire plein de compromis et j'ai perdu en mobilité. Pour les enfants en termes d'autonomie c'est l'horreur, les transports en commun sont vraiment difficiles d'accès ».

Aujourd'hui, il est devenu particulièrement difficile de se loger dans certaines régions ou communes. De nombreuses familles sont contraintes de quitter leur logement trop cher en ville pour s'installer dans des quartiers plus éloignés du centre, souvent bien moins desservis par les transports en commun. Et pour beaucoup de personnes, posséder une voiture est devenu également hors de prix.